

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 9 MAI 2019 à 20 h 00

À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :

Présentation du rapport d'activité du CCAS

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°1 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER 2019.

CULTUREL

POINT N°2 CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA M.M.D. (MAISON DE LA MUSIQUE DE DIVONNE-LES-BAINS)

FINANCES

POINT N°3 DEMANDES D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR - LISTE N°1612940211
POINT N°4 DEMANDES D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR - LISTE N°1483481411
POINT N°5 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT À L'ASSOCIATION "L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE GEX"

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°6 ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE RELEVAGE DES EAUX USÉES - CHOIX DU PRESTATAIRE -
POINT N°7 MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (SECOND ŒUVRE) -
CHOIX DES ENTREPRISES -

TRAVAUX

POINT N°8 CONVENTION FINANCIÈRE POUR LE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES
ÉLECTRIQUES
POINT N°9 GRILLE TARIFAIRE UNIQUE POUR LE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES
ÉLECTRIQUES DANS LE PAYS DE GEX

Le 2 mai 2019

Pour le Maire, par délégation,

Véronique BAUDE
Première-adjointe

